

## **ÉCOUTONS LES PATIENTS !**

### **AGISSONS CONCRÈTEMENT POUR LA SANTÉ !**

Depuis le début de l'apparition du Covid-19 en Belgique, la LUSS est en contact quotidien avec les associations de patients et, plus largement, avec les patients fragilisés souffrant de maladies chroniques, de handicap afin de récolter leurs témoignages, de comprendre comment ils vivent la situation et surtout d'envisager le meilleur soutien par la LUSS.

Le 27 mars 2020, la LUSS a rédigé un courrier adressé aux différents Ministres de la santé afin de les alerter sur les inquiétudes et les interrogations reçues quotidiennement par les associations de patients et leurs membres. **Une rencontre par visio-conférence avec la Ministre Maggie De Block a eu lieu ce lundi 6 avril.**

#### **La LUSS réaffirme qu'il faut refuser toute sélection des patients, respect du droit aux soins pour tous !**

Éthiquement, de nombreuses inquiétudes parviennent à la LUSS en ce qui concerne le tri des patients atteints par le coronavirus à prendre en charge en milieu hospitalier. Il y a bien évidemment les situations des résidents des maisons de repos et des services de santé mentale mais également celles des institutions qui hébergent des personnes en situation de handicap où, au-delà du confinement, l'absence de personnel infirmier constitue un risque supplémentaire. Les directives actuelles manquant de clarté, il existe une crainte de ne pas être considéré comme prioritaire et donc de ne pas être soigné. Cette crainte génère de l'angoisse parmi les patients et leurs proches.

La Ministre affirme qu'il est inacceptable d'opérer un tri lors de l'admission des patients que ce soit en fonction de leur état de santé, leur handicap ou leur âge. La Ministre confirme la capacité de prise en charge dans les hôpitaux et l'organisation d'un plan de répartition nationale pour assurer la prise en charge des personnes malades mais les retours du terrain témoignent pourtant de situations problématiques.

#### **La LUSS demande du matériel pour les patients et pour les professionnels afin de garantir un accès aux soins en toute sécurité.**

Les associations de patients et leurs membres s'inquiètent de l'absence de prise en charge de leur pathologie dans le contexte de confinement actuel. Le report de soins est déjà une réalité pour de nombreux patients. Les raisons sont multiples : peur de se rendre à l'hôpital, arrêt du suivi à domicile, sortie prématurée d'hospitalisation, crainte de manque de disponibilité des médicaments, ... L'absence de mise à disposition de matériel, au minimum des masques, afin de leur garantir un accès aux soins plus sécurisé est vécue comme une atteinte à la dignité et aux droits fondamentaux.

La LUSS estime qu'il faut absolument anticiper une éventuelle prolongation du confinement et garantir des conditions de sécurité pour la prise en charge des publics fragilisés, afin d'éviter le report des soins chez les personnes qui nécessitent un traitement régulier. Il faut agir vite pour éviter une dégradation irréversible de la santé des patients chroniques.

## **La LUSS demande un soutien aux associations de patients et aux patients, maintenant et après !**

Les associations s'inquiètent des conséquences du confinement sur leurs membres et de répercussions engendrées sur leurs missions. L'après sera très difficile à gérer ! Les difficultés et les urgences sont d'ores et déjà là, des associations nous font part de dégradations majeures chez leurs membres.

Les associations et les patients qu'elles représentent sont un public fragilisé et la LUSS demande à la Ministre De Block que ce public soit considéré comme prioritaire dans sa communication ainsi que dans le suivi et la réflexion sur les actions à mettre en place après le confinement.

La LUSS demande également que le travail considérable effectué par les associations de patients tant en termes de soutien, d'information que d'accompagnement soit reconnu et soutenu financièrement par les autorités publiques.

## **La LUSS propose à la Ministre De Block d'organiser un relais régulier des témoignages et des propositions qui lui sont transmis par les patients.**

À travers un questionnaire destiné aux associations de patients, mais aussi au moyen de réunions à distance, d'échanges réguliers entre patients, la LUSS souligne combien l'expérience vécue des patients chroniques mérite d'être prise au sérieux, à la fois dans la gestion de la crise, la sortie de crise et certainement les années futures.

Sur ce point, la Ministre encourage la participation de la LUSS à l'évaluation qui fera suite à la crise. Sur base des témoignages et en collaboration avec la Vlaams Patiëntenplatform (VPP), des mesures collectives élaborées avec les patients et les proches seront proposées dans l'intérêt commun des publics cibles et fragilisés.

## **La LUSS souhaite que d'autres rencontres et réunions soient organisées à l'avenir avec l'ensemble des autorités publiques, fédérales et régionales.**

### Contact presse :

Tél. 0492 86 82 43 (Fabrizio CANTELLI – Directeur de la LUSS)

Email. [luss@luss.be](mailto:luss@luss.be)

#### LUSS asbl

Avenue S. Vrithoff, 123  
5000 Namur

✉ [luss@luss.be](mailto:luss@luss.be)  
☎ 081.74.44.28

#### Antenne Liège

Rue de la Station, 48  
4032 Chênée

✉ [luss.liege@luss.be](mailto:luss.liege@luss.be)  
☎ 04.247.30.57

#### Antenne Bruxelles

Rue Victor Oudart, 7  
1030 Schaerbeek

✉ [luss.bruxelles@luss.be](mailto:luss.bruxelles@luss.be)  
☎ 02.734.13.30

Avec le soutien de



FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES



Wallonie



COMMISSION COMMUNAUTAIRE COMMUNE



INAMI



afmps  
agence fédérale des médicaments et des produits de santé